

Monsieur le Député,
Madame, Monsieur les Conseillers Départementaux,
Monsieur le Président de la Communauté de Communes de l'Ernée,
Messieurs les représentants de la gendarmerie,
Monsieur le Lieutenant des Sapeurs-Pompiers,
Chers collègues, maires et conseillers municipaux,
Monsieur le maire honoraire,
Chers amis,

C'est avec le plus grand plaisir que je vous retrouve en ce début d'année pour vous présenter les vœux de l'ensemble de l'équipe municipale.

Je souhaite très personnellement la bienvenue à chacun d'entre vous.

Je salue mes collègues présents à mes côtés ce soir.

Bienvenue également à l'ensemble des habitants, des membres d'associations, des partenaires, à vous tous.

Cette cérémonie est la vôtre, puisque depuis 12 ans, nous la voulons ouverte à l'ensemble des Andolléens.

Vous êtes Andolléens, vous l'incarnez et une nouvelle fois, c'est pour vous que nous sommes là ce soir.

Au nom de la municipalité d'Andouillé, permettez-moi de vous adresser à toutes et à tous, mes meilleurs vœux de bonheur, réussite et santé pour cette nouvelle année.

Que 2020 vous apporte satisfaction, joie et bonheur dans vos familles, dans votre travail, dans vos loisirs et réponde aux attentes de votre vie personnelle.

Ce soir, comme les autres années, je voudrais une nouvelle fois vous parler de notre commune.

Je voudrais vous faire part de ce qui a été fait et de ce qu'il reste à faire.

Je voudrais vous parler encore et toujours de nos projets et de nos idées, ouvrir en quelque sorte, le livre de notre prochaine histoire.

Mais, cette cérémonie est un peu particulière puisque 2020 est une année d'élections municipales et que la campagne a débuté.

Des règles très précises m'imposent donc de ne pas utiliser cette tribune à des fins de propagande électorale.

Je vais donc m'efforcer de respecter ces règles en n'évoquant pas les projets futurs de notre commune car ils seront bien évidemment au centre du ou des programmes des futurs candidats aux élections de mars prochain.

J'évoquerais donc les réalisations de cette année 2019, voire des ces 6 dernières années car une année seule ne peut résumer des travaux ou des projets aboutis.

Ce sera surtout pour moi l'occasion de mettre en exergue le travail de toute l'équipe municipale qui m'a accompagnée sur ce mandat qui s'achève.

Une équipe soudée, dynamique, travailleuse, conviviale qui a eu toujours à l'esprit l'intérêt collectif, la volonté et l'ambition :

- De moderniser notre commune,
- De développer ses infrastructures et ses services
- De renforcer son rôle de proximité
- De conforter son rang et son ancrage au sein de notre Communauté de communes de l'Ernée.

Merci à cette équipe, à ces 9 femmes et 10 hommes qui ont, au détriment de leur vie familiale et j'en profite à cet instant pour saluer leurs conjoints, donner de leur temps, de leur énergie et mis leurs compétences au service des Andolléennes et des Andolléens.

Je pense que leur travail et leur dévouement se doit ce soir, d'être salué.

Revenons donc à cette année 2019, qui a commencé par un moment de débats inédit en France, que la crise des « gilets jaunes » a fait naître et que chaque commune a pu s'approprier.

Andouillé n'y a pas échappé et les 4 thèmes définis par notre Président de la République ont fait l'objet de réunions publiques.

Des débats passionnés mais toujours courtois ont permis à nos concitoyens de se rencontrer, de débattre et de faire remonter des propositions.

De la Préfecture qui les ont centralisées, jusqu'au niveau national, elles ont contribué, comme celles de milliers de Français, à l'élaboration des mesures prises par notre gouvernement.

Cette envie de participer, de dialoguer, nous l'avons ressenti tout au long de ce mandat.

Dans votre présence à chaque compte-rendu de mandat, dans vos propositions et explications demandées lors des travaux d'aménagement de nos salles ou encore de la sécurité de nos rues, vous avez été nombreux à faire entendre votre voix.

Cet esprit participatif est un excellent levier sur lequel une municipalité doit toujours s'appuyer.

Des projets bien expliqués, des réponses claires sur la programmation de nos investissements et de la capacité financière de notre commune à les supporter sont toujours mieux acceptés s'ils sont partagés par le plus grand nombre.

Cette participation élargie ne remet nullement en cause la légitimité de vos élus à décider, au contraire elle leur apporte encore plus de sérénité.

Ainsi cette année 2019 a été une année importante d'inaugurations en tout genre marquant la mise en place de nouveaux services ou l'ouverture de nouveaux locaux.

La maison du village des aînés a été inaugurée, il y a quelques semaines.

Chère à Francine Beauvils et à sa commission, cette maison aux couleurs chatoyantes a permis le démarrage d'un nouveau service en direction des personnes déjà installées dans ce village, en leur offrant un lieu de rencontre.

Comme nous nous y étions engagés, un agent formé et dédié, Myriam Février, propose chaque après-midi des animations adaptées et des échanges intergénérationnels.

La vie de cette maison prend forme et chaque résident se l'approprie chaque jour un peu plus.

Je ne doute pas que l'arrivée des 10 nouvelles constructions complétant ce village ne fera que booster sa fréquentation.

Nous sommes un peu fiers, que ce village et cette maison fasse l'objet de nombreuses visites de la part de communes du département et hors département, qui ont l'intention de monter un projet similaire.

Fiers aussi de susciter le regard des médias, Francine et moi étions aujourd'hui avec France 2 pour la réalisation d'un documentaire.

Honorés aussi, que cette réalisation soit citée en exemple dans le plan départemental May 'aînés.

2019 a vu enfin, le démarrage de la seconde tranche des logements construits par Méduane-habitat. Je dis enfin, car des contraintes administratives liées à notre PLU ont quelque peu retardé cette deuxième phase de construction.

J'en profite pour remercier les président, directeur et membres du conseil d'administration de Méduane-habitat pour la confiance qu'ils accordent à notre commune.

Un partenariat avec Méduane-habitat, qui va au-delà de cette seconde tranche de 10 maisons pour nos aînés, puisque 5 logements supplémentaires seront aussi proposés, venant enrichir l'offre locative sur Andouillé, un peu en souffrance ces derniers temps.

En parallèle à ce village, le lotissement du haut-bourg complété en juin dernier, d'une nouvelle tranche de 10 parcelles à l'accession à la propriété, a continué son développement.

Aujourd'hui, il ne reste plus qu'une seule parcelle libre à la vente, toutes les autres étant vendues ou retenues.

Ainsi, la réalisation des travaux de voirie 2^{ème} phase, d'ores et déjà actés par le Conseil Municipal le mois dernier, tout comme une nouvelle étude d'extension de ce lotissement pourront être lancées.

Le centre périscolaire de la Daumerie, ouvert en mars 2018, a vu l'achèvement de ses travaux périphériques et notamment les jardins du presbytère.

Leurs inaugurations, il y a quelques semaines, a permis à de nombreux andolléens de faire mieux connaissance de ces lieux et de remarquer la mise en valeur de notre patrimoine historique et plus particulièrement de la tour du presbytère.

Comme vous avez pu le remarquer en rentrant dans cette salle, notre salle des fêtes continue sa cure de rajeunissement.

Grâce à une aide départementale dans le cadre des équipements sportifs utilisés par le collège, le sol a été totalement décapé et rénové.

Dans quelques semaines, notre salle des sports bénéficiera, elle aussi dans ce cadre, d'un éclairage plus efficace et moins énergivore.

Profitant de ces travaux, nous avons enfin, et c'était très attendu, changé les rideaux de scène ... ils dataient des années 1960, date de la construction de cette salle !!

D'autres travaux ont été menés au cours de cette année, mais je vous fais grâce de leur énumération.

De l'entretien régulier de nos chemins ruraux à la modernisation et la rénovation de nos écoles ou encore de notre mairie, ce sont les services techniques de notre commune qui ont été le plus souvent mis à contribution dans ces domaines.

Au niveau de la sécurité de notre bourg, 2019 a vu l'essai d'aménagements visant à réduire la vitesse des véhicules.

En collaboration avec le cabinet Plaine Etude et le nouveau service ingénierie de la Communauté de communes de l'Ernée, des tests ont été réalisés sur 3 lieux.

Si 2 d'entre eux, la rue de Bretagne et le hameau de Rochefort donneront lieu, dans quelques semaines à des aménagements définitifs, celui de la route d'Alexain sera réétudié.

Il me faut vous rappeler que tous les panneaux relatifs à cet aménagement de la route d'Alexain nous ont été volés, ce qui explique l'enlèvement des structures provisoires qui nous servaient de test.

La mairie vient par ailleurs, de faire l'acquisition d'un nouveau radar pédagogique. Déplaçable, il sera positionné alternativement à différents endroits à l'entrée du bourg, nous permettant ainsi de mieux cerner les vitesses et d'envisager ensuite les travaux à effectuer.

J'aimerais aussi, pour ne rien oublier et souligner encore tout le travail des commissions, des adjoints en charge de leur animation et bien évidemment celui de nos agents communaux qui les ont mis en œuvre, vous citer :

- Les travaux effectués au sein du camping et l'aire de jeux.
- Le fleurissement et le maintien du classement « 2 fleurs » de notre commune.
- La première mise en place de la journée citoyenne, un véritable succès, qui a permis, ensemble, de nous mobiliser pour notre cadre de vie.
- Le travail préalable mené par la commission culture, nos deux bibliothécaires, communale et intercommunale, pour mettre sur les rails notre projet de nouvelle médiathèque.
- La mise en place du fonctionnement de la restauration scolaire sur son nouveau site.

J'en profite pour souligner la collaboration exemplaire des directeurs de nos 3 écoles pour toujours trouver avec nous, des solutions.

Saluer l'arrivée d'Anita Bouvet, nouvel agent en charge du restaurant scolaire.

- La restructuration totale de nos services périscolaires et de la maison des jeunes avec des équipes nouvelles dont je souligne le professionnalisme et le dynamisme. Elles contribuent dans leur domaine à la notoriété et l'attractivité de notre commune.
- Les études menées par la commission travaux concernant la rénovation de la salle polyvalente de la mairie pour en faire une vraie salle des fêtes et une salle des mariages.
- Enfin, la mise en place toute récente, par la commission développement durable et les services de la Communauté de communes de l'ensemble des containers semi-enterrés pour la nouvelle formule de collecte des ordures ménagères.

Beaucoup de travaux donc en cette année 2019, de moins importants mais tout aussi essentiels n'ont pas été cités.

Ils font partie de la gestion quotidienne d'une commune. Toute l'équipe municipale qui m'entoure aujourd'hui aura à cœur de les accompagner jusqu'au terme de cette mandature.

Quelques mots sur nos partenaires institutionnels : l'Etat, la Région, le Département et bien sûr notre Communauté de communes de l'Ernée.

Des partenaires précieux, essentiels et sans lesquels nous ne pourrions fonctionner et encore moins réaliser nos projets.

Même si nous regrettons quelque fois leur moindre engagement ou la suppression de certaines ressources vitales, telle la taxe d'habitation qui fait grandir notre inquiétude envers l'avenir de nos finances locales.

Sachons aussi reconnaître leur contribution et les avancées :

- Les fonds de dotation des équipements des territoires ruraux (la DETR) en progression,
- Les différents plans de financement régionaux ou départementaux,
- Les fonds de concours, dotation de solidarité, attribution de compensation et participations diverses versés par notre Communauté de communes,
- Nos partenaires et notamment la CAF, qui nous a accompagné sur la Daumerie,

Avec lesquels nous finançons nos investissements.

Alors, je ne serai pas de ceux qui pleurnichent et qui râlent à tout va.

Certes les finances dans une commune, c'est toujours le nerf de la guerre, pour tout le monde...et Andouillé on en sait quelque chose !!

Mais plutôt que se lamenter, nous gardons notre énergie à bien réfléchir et surtout saisir les opportunités qui se présentent pour financer correctement nos projets.

C'est cette devise que nous avons toujours appliquée pour notre commune et qui je pense nous a plutôt réussi.

Il n'en demeure pas moins que nous devons continuer à repenser notre organisation territoriale et ainsi, mieux définir ce que chacun fait, ce que chacun finance.

Réfléchir aussi à une plus grande échelle, à plus de mutualisation de nos services pour une meilleure efficacité.

A ce titre, mais je laisserai le Président de notre CCE, Albert Leblanc vous en parler plus longuement tout à l'heure, les nouvelles compétences prises par la Communauté de communes vont dans ce sens.

Par exemple, l'eau potable et l'assainissement ou encore la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations seront mieux sécurisés et plus équitablement traités si nous les gérons tous ensemble plutôt qu'individuellement dans nos communes.

L'adoption toute récente du plan local d'urbanisme intercommunal sera en mesure de mieux organiser la gestion spatiale de notre territoire.

En déterminant de manière plus rationnelle les secteurs urbanisables de nos communes, il nous préservera de toute consommation excessive de terres agricoles et protégera mieux notre environnement et notre cadre de vie.

Et sans parler forcément toujours transfert, car c'est un mot qui fait toujours un peu peur, à nos concitoyens mais aussi aux élus que nous sommes, n'y a-t-il pas évidence à regrouper nos forces.

En mutualisant par exemple les compétences de nos agents communaux et intercommunaux, en organisant des formations communes et réduire nos frais de fonctionnement.

A partager les mêmes outils et équipements et ainsi optimiser leur coût et leur maintenance.

Il faut y voir aussi, un autre avantage dans cette mutualisation et ce partage, ce sont les liens de solidarité et d'entraide qu'ils créent entre tous les agents de nos communes.

Pour autant, et ce sont des mots que me sont chers et que je répète souvent, trop souvent... et ce n'est pas Albert, ni Etienne qui diront le contraire : la commune doit conserver son identité et son rôle primordial de proximité.

A nous de veiller à ce que nos concitoyens ne s'éloignent pas trop de cet ancrage communal au risque de faire de nos communes des coquilles vides.

A nous d'inventer une gouvernance adaptée où la confiance réciproque et la complémentarité sont de mises.

Je reste convaincu, que c'est en gardant un rôle de réponse de premier niveau, que nos mairies seront en mesure de préserver ce lien de proximité indispensable.

Certes l'expertise se trouvera évidemment au siège de la Communauté. Mais qu'importe, ce qui prime pour nos concitoyens, c'est l'interlocuteur immédiat et sa bonne connaissance des lieux, sa capacité à répondre et trouver des solutions rapides.

Continuer à faire de nos communes, cet espace de dialogue et d'écoute si cher à tous les Français.

Dans ces partenaires institutionnels, je ne saurai oublier le rôle primordial que joue le Conseil départemental de la Mayenne, et en particulier à Andouillé. Claude nous en parlera très certainement dans quelques instants.

Depuis de nombreuses années, nous avons développé avec lui de nombreux projets :

- Telle que la fourniture des repas servis dans notre restaurant scolaire et depuis cette année la mutualisation d'un agent,
- La sécurisation de l'entrée du collège et la mise à disposition de nouveaux parkings,
- La rénovation de notre salle de sport et l'adjonction d'un dojo.

Cette collaboration étroite et cette confiance ont permis à notre collège de se développer et de pérenniser sa présence sur notre commune. Je n'oserais vous rappeler, le rôle éminent qu'il joue dans l'attractivité de notre commune.

D'autres chantiers communs nous attendent, notamment dans le domaine routier et feront l'objet d'une étroite concertation. Je veux parler des aménagements de sécurité de Rochefort, des rues de Bretagne et de l'Hôtel de ville.

Demain aussi, notre département sera le premier département totalement fibré de France. Je laisserai là aussi, Claude vous en parler dans quelques instants.

C'est un formidable atout pour l'attractivité de notre territoire :

- Pour le développement de nos entreprises, de nos commerces, de notre artisanat et de notre agriculture,
- Pour favoriser l'émergence de nouvelles formes de travail, tel le télétravail ou encore la télémédecine,
- Pour nos écoles et notre collège et l'éducation de nos enfants,
- Pour les démarches au quotidien de nos familles.

Sur Andouillé, comme vous avez pu le constater, les travaux de mise en place de cette fibre sont très avancés.

Lors de la dernière réunion de présentation, la semaine dernière, Mayenne fibre nous annonçait des possibilités de raccordement et d'abonnement toutes proches.

J'ai vérifié, de nombreuses pastilles sont passées au vert et vous permettent de prendre contact avec l'opérateur de votre choix.

Je vous rappelle que vous pouvez tester votre éligibilité à cette nouvelle technologie sur le site de Mayenne fibre en tapant l'adresse de votre domicile.

Je ne saurai terminer ce discours sans mettre à l'honneur l'ensemble des forces vives d'Andouillé :

Entrepreneurs, commerçants, artisans, agriculteurs, directeurs et professeurs des écoles et du collège, professions libérales et bien entendu tous les présidents et membres de nos dynamiques associations andolléennes.

Vous êtes Andouillé, c'est grâce à votre dynamisme, à vos initiatives et votre esprit d'entreprendre que notre commune se développe et se modernise.

Le dernier recensement montre une légère progression de notre population mais ce n'est qu'une projection sur une base 2017.

Nous attendons avec sérénité le recensement officiel en 2021 qui devrait afficher une augmentation plus conséquente pour notre commune.

Le rythme de ventes des parcelles de notre lotissement, le marché immobilier actif des immeubles du centre-bourg et l'augmentation des effectifs de nos écoles sont des indicateurs qui nous permettent de penser que notre population se rapproche des 2400 habitants.

J'en profite justement pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants, féliciter les nouveaux commerçants, artisans et professions libérales qui ont choisi de s'installer à Andouillé.

Certains sont parmi nous ce soir et je leur dis :

Vous avez choisi Andouillé, bravo, vous avez fait le bon choix !!

Pour conclure et avant de laisser la parole aux nouveaux élus du conseil municipal des enfants, je voudrais vous remercier, vous mes amis, de la confiance que vous avez accordée à cette équipe pendant ces 6 ans et qui m'entoure ici ce soir.

Ce n'est plus un secret, je l'ai annoncé il y a quelques jours, je conduirai devant vos suffrages une nouvelle liste pour les élections municipales de mars prochain.

L'échéance électorale installera donc, dans quelques semaines, un nouveau conseil municipal.

Comme tous les précédents, il n'aura qu'un seul souci, qu'une seule préoccupation, qu'un seul intérêt : Andouillé et ses habitants...

Je vous renouvelle au nom de toute l'équipe municipale, tous mes meilleurs vœux pour 2020.

Merci de votre attention et place aux élus du Conseil Municipal des enfants.

Bertrand LEMAITRE
Vœux population 2020